

Émission : 29 mars 2010



11 10 006



TAD 1^{er} Jour

Conçu par Claude Perchat .

INFOS TECHNIQUES

Création et gravure de Claude Jumelet

Imprimé en taille-douce : 2 poinçons

Couleurs : polychromie.

Format : Horizontal 40 x 30 mm (dentelure) , 35 x 26 mm (image) .

Présentation : 48 timbres à la feuille (gommée), avec mentions marginales

Valeur faciale : 0,56 €

Tirage: 2 750 000 ex.

INFOS PRATIQUES

PREMIER JOUR : 27, 28 mars 2010

Vente Anticipée :

à Annecy (74), Chambéry (73), Saint-Jean-de-Maurienne (73), Paris Le Carré d'Encre.

Vente anticipée non premier jour

à Plombières-les-bains (88))

VENTE NATIONALE

à partir du 29 mars 2010,
dans tous les bureaux de Poste,
par correspondance à Phil@poste,
service clients et www.laposte.fr

Rattachement de la Savoie à la France

Traité de Turin 1860

Il y a 150 ans, le 24 mars 1860, le traité de Turin officialise le rattachement du duché de Savoie à la France.

Comté au Moyen Âge, la Savoie devient un duché indépendant au XV^e siècle. C'est le berceau de la puissante famille de Savoie, dont les ducs possèdent aussi des terres en Italie. Durant tout le XIX^e siècle, la Savoie est un enjeu territorial européen important aux yeux des puissances française, espagnole, germanique et autrichienne, qui rivalisent pour la domination de l'Europe occidentale.

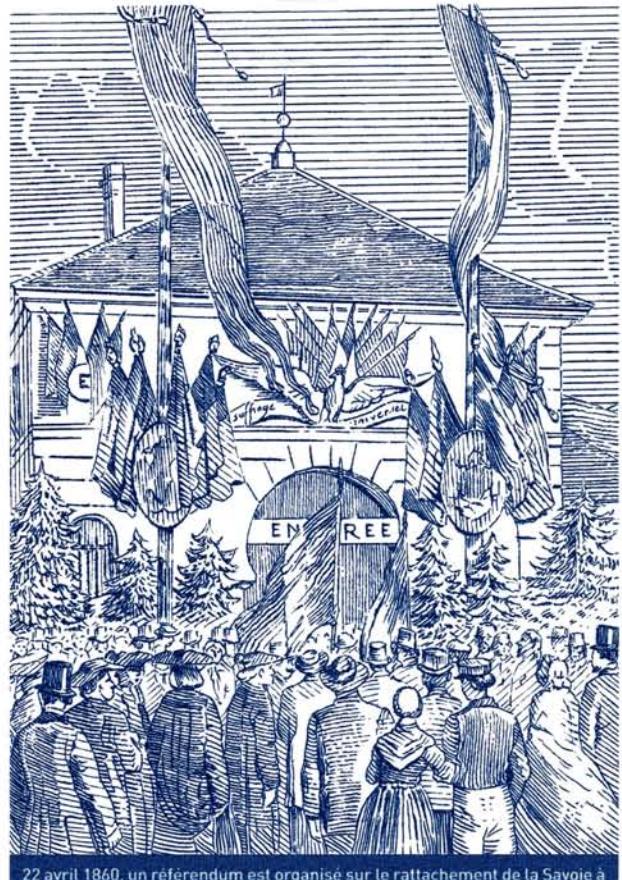
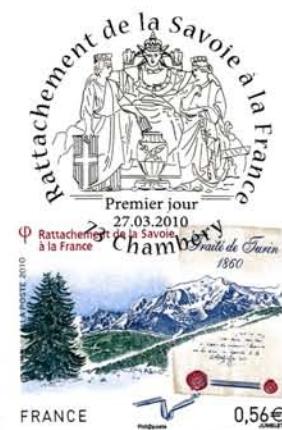
À partir du milieu du XIX^e siècle, la maison de Savoie s'engage dans la voie de l'unité italienne. Elle rassemble déjà le Piémont et la Sardaigne dans un royaume, mais peine à unifier le reste de la péninsule. En 1858, le Piémontais Cavour, président du Conseil, rencontre secrètement Napoléon III à Plombières-les-Bains, dans les Vosges. Les deux hommes passent un accord : la France aide le royaume du Piémont-Sardaigne à unifier l'Italie, en contrepartie de quoi elle reçoit la Savoie et le comté de Nice. Il s'ensuit une guerre avec l'Autriche.

Après les batailles victorieuses de Magenta et Solferino, Napoléon III signe un armistice avec l'Autriche, en 1859. Ce n'est que l'année suivante que le projet de rattachement de la Savoie à la France redevient d'actualité. Dans le duché de Savoie, les sentiments sont partagés entre ceux qui souhaitent rejoindre la France, ceux qui préféreraient rester sardes et enfin ceux qui, soutenus par l'Angleterre, prônent une union avec la Suisse.

Finalement, c'est l'option française qui l'emporte, et le traité de Turin signe le rattachement du duché de Savoie et du comté de Nice à la France. Il est prévu de valider le traité par un vote de la population, qui est organisé les

22 et 23 avril 1860. C'est un plébiscite, avec 130 533 voix pour, et 235 voix contre.

Aujourd'hui, l'ex-duché de Savoie forme les départements français de la Savoie et de la Haute-Savoie. ■



22 avril 1860, un référendum est organisé sur le rattachement de la Savoie à la France. Illustration extraite du journal *Le Monde Illustré* du 5 mai 1860 ; Perchat del. d'ap. photo La Collection / Jean-Paul Dumontier.

Rattachement de la Savoie à la France Traité de Turin 1860



Timbre-poste horizontal, format : 40 x 30 mm
Création et gravure : Claude Jumelet
Impression : taille-douce, 2 poinçons
48 timbres par feuille

Il y a 150 ans, le 24 mars 1860, le traité de Turin officialise le rattachement du duché de Savoie à la France. Comté au Moyen Âge, la Savoie devient un duché indépendant au XV^e siècle. C'est le berceau de la puissante famille de Savoie, dont les ducs possèdent aussi des terres en Italie. Durant tout le XIX^e siècle, la Savoie est un enjeu territorial européen important aux yeux des puissances française, espagnole, germanique et autrichienne, qui rivalisent pour la domination de l'Europe occidentale. À partir du milieu du XIX^e siècle, la maison de Savoie s'engage dans la voie de l'unité italienne. Elle rassemble déjà le Piémont et la Sardaigne dans un royaume mais peine à unifier le reste de la péninsule. En 1858, le Piémontais Cavour, président du Conseil, rencontre secrètement Napoléon III, à Plombières-les-Bains, dans les Vosges. Les deux hommes passent un accord : la France aide le royaume du Piémont-Sardaigne à unifier l'Italie, en contrepartie de quoi elle reçoit la Savoie et le comté de Nice. Il s'ensuit une guerre avec l'Autriche. Après les batailles victorieuses de Magenta et Solferino, Napoléon III signe un armistice avec l'Autriche, en 1859. Ce n'est que l'année suivante que le projet de rattachement de la Savoie à la France redevient d'actualité.

Dans le duché de Savoie, les sentiments sont partagés entre ceux qui souhaitent rejoindre la France, ceux qui préféreraient rester sardes et enfin, ceux qui, soutenus par l'Angleterre, prônent une union avec la Suisse.

Finalement, c'est l'option française qui l'emporte, et le traité de Turin signe le rattachement du duché de Savoie et du comté de Nice à la France. Il est prévu de valider le traité par un vote de la population, qui est organisé les 22 et 23 avril 1860. C'est un plébiscite, avec 130533 voix pour, et 235 voix contre. Aujourd'hui, l'ex-duc de Savoie forme les départements français de la Savoie et de la Haute-Savoie.